

## Avis Financier

### Retrait du label ISR et changement de dénomination

Les nouvelles directives relatives au label d'Etat ISR dites V3 intègrent désormais une dimension climat dans son socle et renforcent la sélectivité sur les critères environnementaux, sociaux et sociétaux, ainsi que de gouvernance. Ces nouveaux critères auront un impact sur l'univers d'investissement de certaines classes d'actifs au travers notamment de la mise en place de nouvelles règles d'exclusion de certains secteurs.

Dans ce cadre, Amundi Asset Management informe les porteurs de parts et actionnaires des Organismes de Placement Collectif (« OPC ») suivants que ces OPC et leurs nourriciers ne bénéficieront plus du label ISR :

- AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SRI
- AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI
- AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT
- AMUNDI VIE ISR
- AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE
- LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE ISR
- LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE ISR
- LCL INVESTISSEMENT PRUDENT ISR

Par conséquent, les OPC nourriciers ci-dessous ne seront plus investis dans un fonds labellisé ISR :

- OBJECTIF DYNAMISME (nourricier de LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE ISR)
- OBJECTIF PRUDENCE (nourricier de LCL INVESTISSEMENT PRUDENT ISR)
- LCL OBLIGATIONS 12-24 MOIS (nourricier de AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SRI)

Ces OPC conserveront néanmoins leurs approches extra-financières et leurs règles d'exclusions basées sur des critères de durabilité.

Enfin, la dénomination de certains de ces OPC évoluera de la manière suivante :

Dénomination actuelle	Nouvelle dénomination
-----------------------	-----------------------

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France

Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 04000036

<b>AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SRI</b>	AMUNDI ENHANCED ULTRA SHORT TERM BOND SELECT
<b>AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI</b>	AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT
<b>AMUNDI VIE ISR</b>	AMUNDI VIE
<b>AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE</b>	AMUNDI DYNAMIQUE CLIMAT
<b>LCL INVESTISSEMENT PRUDENT ISR</b>	LCL INVESTISSEMENT PRUDENT
<b>LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE ISR</b>	LCL INVESTISSEMENT EQUILIBRE
<b>LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE ISR</b>	LCL INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

Ces modifications entrent en vigueur le 20 décembre 2024.

Elles ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).  
Les autres caractéristiques des OPC demeureront inchangées.

Les documentations réglementaires des OPC précités seront mises à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 20 décembre 2024.

Ces modifications n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Les Document d'Informations Clés (DIC) et prospectus sont disponibles sur les sites internet [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) ou [www.opc.lcl.fr](http://www.opc.lcl.fr).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.